



Baie
du-Febvre

La V'Oie de Baie-du-Febvre

Octobre 2020

Nouveau programme d'aide à la famille !

Dans le cadre de la politique familiale municipale, la Corporation de développement communautaire met en place un programme ayant pour objectifs de :

- * Favoriser la natalité;
- * Soutenir les jeunes familles;
- * Attirer de nouvelles familles à venir s'établir à Baie-du-Febvre;
- * Encourager les activités culturelles et sportives;
- * Valoriser la persévérance scolaire;
- * Favoriser le maintien à domicile des aînés;
- * Accroître le sentiment d'appartenance des Baievillois à leur milieu.

Pour plus de détails, rendez-vous à la page 7.



EN VIGUEUR DÈS LE 14 SEPTEMBRE 2020

PROGRAMME D'AIDE À LA FAMILLE



À LA BIBLIOTHÈQUE



**LA CHASSE
AUX ABONNÉS**

CONCOURS

EN OCTOBRE, C'EST LA CHASSE AUX ABONNÉS DANS VOTRE BIBLIOTHEQUE

Entre le 1^{er} et le 31 octobre 2020, abonnez-vous ou réabonnez-vous à la bibliothèque et courez la chance de gagner l'un des trois prix suivants * :

- 1^{er} prix — iPad 10,2 po 128 Go avec Wi-Fi d'Apple, 7^e génération ;
- 2^e prix — Montre intelligente 40 mm Galaxy Watch Active de Samsung avec moniteur de fréquence cardiaque ;
- 3^e prix — Appareil photo Fujifilm Instax Mini 90 Neo Classic et ensemble de 4 films instantanés.

Nous invitons tous les citoyens qui ne sont pas encore membres ou qui doivent renouveler leur abonnement à venir nous rencontrer et à s'abonner.

* Le Réseau BIBLIO CQLM est l'organisateur du concours ***En octobre, c'est la chasse aux abonnés.***

Bienvenue dans votre bibliothèque !



OCTOBRE 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
27	28	29	30	1 	2	3
4	5  CONSEIL MUNICIPAL AGA CDE	6	7	8 	9	10
11	12 ACTION DE GRÂCES	13	14	15 	16	17
18	19 AFEAS	20	21	22 ENCOMBRANTS 	23	24
25	26	27	28	29 	30	31 HALLOWEEN 

AGA CDE

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DE BAIE-DU-FEBVRE

LUNDI 5 OCTOBRE 2020

À 18H45

À L'HÔTEL DE VILLE DE BAIE-DU-FEBVRE



L'AFEAS de Baie-du-Febvre
vous invite à sa prochaine activité du
LUNDI le 19 octobre à 19h30
Qui se tiendra à la petite salle
du Centre Communautaire

Notre sujet du mois portera sur
LA SANTÉ ET LA CHARGE MENTALE

Veuillez confirmer votre présence à
Mme Rollande Bergeron : 450-783-6713

Bienvenue à toutes.

Pour information ou pour devenir membre de l'Afeas :

France Daigle 819-386-1831

Ou courriel : afeasbdf@sogetel.net

À RETENIR !

- Prochaines séances du conseil municipal les lundis 5 octobre et 2 novembre 2020 à l'Hôtel de ville à compter de 19h30. Les prochaines séances du conseil seront accessibles au public. Le port du masque et le respect des mesures de distanciation sociale, en vigueur au moment de la tenue des séances, sont obligatoires.
- La prochaine collecte des encombrants aura lieu le jeudi 22 octobre 2020.

DES NOUVELLES DE NOTRE MUNICIPALITÉ

CONTENEUR DE RÉCUPÉRATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Depuis quelques semaines, des contribuables déposent leurs appareils électroniques par terre près du conteneur de récupération situé dans le stationnement de l'Hôtel de ville. Ces appareils doivent être maintenus sous clé dans le conteneur. Vous devez donc passer sur les heures de bureau afin de respecter les consignes.

REPRISE DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES AUX DEUX SEMAINES

L'horaire de collecte des ordures ménagères aux deux semaines reprendra bientôt. Veuillez noter les dates de collectes : 1^{er}, 8 et 22 octobre 2020 et 5 et 19 novembre 2020.

PURGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Les employés municipaux procéderont à la purge du réseau d'aqueduc entre le 5 et le 10 octobre prochain. Selon la température, les travaux pourraient être reportés de quelques jours. La purge annuelle est nécessaire afin d'assurer une saine circulation d'eau dans le réseau. La durée des travaux représente une journée complète. L'eau pourrait devenir occasionnellement brouillée et tacher votre lessive. Soyez vigilants.

LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

Vers la mi-octobre, les employés municipaux passeront prendre la lecture des compteurs d'eau.

ÊTES-VOUS INSCRIT AU SYSTÈME D'ALERTE MUNICIPALES?

Ce service est gratuit pour tous les citoyens!
Un système d'alerte vous permet de bénéficier rapidement des informations importantes provenant de votre municipalité. Exemple : coupure d'eau suite à un bris, avis d'ébullition, etc. ...

Veuillez nous contacter à l'Hôtel de ville au 819-519-6422 ext. 1 ou passer nous voir sur les heures de bureau.

BON VOISINAGE

Il est toujours souhaitable d'avoir de bonne relation avec le voisinage. Un(e) voisin(e) peut toujours intervenir et même rendre service à l'occasion. Lors d'un différend, il est préférable d'avoir une conversation avant de faire monter la pression.

Malheureusement, cette entente n'est pas toujours réaliste. Il arrive que des conflits surviennent et qu'on ignore comment les gérer. L'organisme Équijustice propose la « médiation citoyenne » pour obtenir le petit coup de pouce pour faire face à ces situations. L'intervention d'un tiers impartial peut permettre à chacun de s'exprimer, d'être entendu et de trouver des outils pour mieux composer avec la situation. C'est un service gratuit et confidentiel. Pour information téléphonez 819-293-8671 ou consultez le www.equijustice.ca

AU CONSEIL...

PUBLICITÉ POUR MISE EN VALEUR DE NOTRE MUNICIPALITÉ

La Municipalité figure dans le journal l'Annonceur, section Cahier affaires, édition du 17 septembre 2020, pour une publicité afin de mettre en valeur les avantages que la municipalité offre en matière de développement résidentiel.

COMMISSION DE TOPONYMIE

La municipalité a demandé à la Commission de toponymie du Québec de procéder au changement de nom d'une section de la route Marie-Victorin pour rang Petit-Bois.

ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

Le contrat de déneigement des chemins municipaux pour la saison d'hiver 2020-2021 a été octroyé à « Les Entreprises Bergeron 2009 Inc. » pour un montant de 70 594,50 \$ + taxes.

DÉCLARATION DE COMPÉTENCE À LA MRC

La Municipalité de Baie-du-Febvre a déclaré sa compétence à la MRC de Nicolet-Yamaska dans le

domaine du transport collectif ainsi que dans le domaine du développement et de l'information touristique.

PROGRAMME DE SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

Un appui a été donné à la MRC de Nicolet-Yamaska dans le cadre du programme de soutien à la Coopération Intermunicipale au niveau de :

- ❖ Déploiement d'un réseau de bornes électriques sur l'ensemble du territoire;
- ❖ Mise en place d'un réseau de vélostations dans quelques municipalités;
- ❖ Embauche d'une ressource partagée en communication.

STATIONNEMENT DE L'ÉGLISE

Un mandat a été octroyé à la firme PLP Consultants pour la réalisation des plans et devis pour l'aménagement du stationnement de l'Église. On prévoit réaliser les travaux à l'été 2021.



LA V'OIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou BMP)
Par courriel à : journalbaie@hotmail.com
819-519-6422 ext. 1

Mise en page

Nathalie Beausoleil
Adjointe à la direction

Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 489 exemplaires

Message important à tous nos membres FADOQ

Nous avons appris cette semaine que, lors du renouvellement de nos cartes de membres par internet, directement à notre instance régionale en payant avec notre carte de crédit, un frais de 1,25\$ doit être prélevé à même la cotisation annuelle du membre. Ce frais n'est pas assumé par la FADOQ régionale Centre-du-Québec.

Après négociation avec eux, il n'y a rien à faire. Cela signifie, en clair, qu'un montant net de 6,75\$ par membre revient à notre FADOQ locale. Pour contrer ce constat, nous conseillons à nos membres de privilégier le renouvellement de la carte de membre par chèque, par la poste en utilisant l'enveloppe pré-affranchie qui accompagne ledit renouvellement, car ainsi, c'est le regroupement régional qui paie les frais de poste.

Merci de votre compréhension

Claire Lefebvre, sec. FADOQ Baie-du-Febvre



Malgré les temps incertains, sachez que le Belcourt traverse la tempête! Bien que nous sommes discrets en ces temps de pandémie, nous travaillons sans relâche pour découvrir les possibilités qui s'offrent à nous, et tenter de vous présenter une offre culturelle adaptée à la situation. Nous tenons particulièrement à remercier notre public qui est non seulement compréhensif, mais qui nous offre un support incroyable! Ce n'est qu'un entracte, le spectacle reprendra bientôt!

L'équipe du Théâtre Belcourt



SURVEILLANT(E) DE PATINOIRE

Nous sommes à la recherche de personnes responsables et motivées pour assurer la surveillance de la patinoire cet hiver!

- Horaire : soirs et fins de semaine (horaire flexible en fonction des disponibilités des employés), dès que la patinoire sera prête et jusqu'à la fin de la saison;
- Salaire : 13,10 \$ / heure;
- Cours de secourisme: un atout!

INTÉRESSÉ(E)?

Envoie ton CV à loisirsbdf@hotmail.com ou apporte-le à l'Hôtel de ville de Baie-du-Febvre avant le **6 novembre 2020**.

Programme d'aide à la famille



Fonctionnement du programme

Favoriser la natalité

Afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux petits Baievillois, la Corporation offrira aux nouveaux parents un montant de 125\$ pour l'arrivée d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté. De plus, un ensemble cadeau arborant le logo de Baie-du-Febvre leur sera remis.

- **SELON CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

Soutenir les jeunes familles

Dans un souci de protection de l'environnement, la Corporation remettra une subvention de 200\$/enfant pour l'achat d'un minimum de vingt (20) couches lavables neuves et de 100\$/enfant pour l'achat d'un minimum de vingt (20) couches lavables usagées.

- **SELON CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

Attirer de nouvelles familles à venir s'établir à Baie-du-Febvre

Aux familles qui voudront faire l'acquisition d'une maison sur le territoire de Baie-du-Febvre, la Corporation remettra un montant de 2 000\$ pour faciliter leur installation. Un remboursement de taxes sera également accordé par la Municipalité, tel que précisé dans le règlement municipal du programme d'aide à la revitalisation.

- **SELON CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

Encourager les activités culturelles et sportives

Dans le but d'encourager les saines habitudes de vie, le comité des Loisirs de Baie-du-Febvre, en collaboration avec le Groupe Récréo-Jeunesse de Baie-du-Febvre, remboursera les frais de non-résident pour les activités culturelles ou sportives n'ayant pas lieu sur le territoire de Baie-du-Febvre, jusqu'à un maximum de 200\$/enfant.

- **SELON CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**

Valoriser la persévérance scolaire

Dans un objectif de valorisation de la persévérance scolaire, la Corporation assumera une partie des frais pour le matériel pédagogique normalement chargés aux parents pour un montant maximum de 50\$/élève inscrit à l'École Paradis de Baie-du-Febvre.

- **SELON CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**



Favoriser le maintien à domicile des aînés

À titre de Municipalité Amie des Aînés, la Corporation désire favoriser l'autonomie, le maintien à domicile et le soutien aux personnes âgées de 70 ans ou plus en accordant une aide financière annuelle, sous forme d'une remise de certificat cadeau d'une valeur de 40\$ à leur choix (la liste suivante est donnée à titre indicatif) :

- * Centre d'action bénévole (popote roulante) ou;
- * Théâtre Belcourt (crédit sur spectacle) ou;
- * La Maisonnée (ménage à domicile) ou;
- * Super Marché IGA (livraison) ou;
- * Épicerie Métro Rouillard & Frères (livraison) ou;
- * Autre service ou commerce adapté aux aînés.

➤ **SELON CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**



Accroître le sentiment d'Appartenance des Baievilleois à leur milieu

La Corporation désire appuyer la Municipalité de Baie-du-Febvre dans l'établissement de pratiques innovantes en favorisant une relation constante avec le milieu et en contribuant collectivement au bien être de sa population.

Moyens et actions;

- * Distribuer une pochette d'information aux nouveaux arrivants;
- * Transmettre une carte de sympathie à la famille d'un défunt;
- * Inviter les familles à abonner leur(s) enfant(s) de moins d'un an à la bibliothèque municipale pour recevoir gratuitement une trousse du parfait bébé-lecteur;
- * Proposer l'accès et l'utilisation d'équipements et d'infrastructures municipaux (Bibliothèque, patinoire, tennis, piste de ski de fond, prêt de raquettes à neige, patins et casques);
- * Organiser diverses activités municipales intergénérationnelles (distribution d'arbres, Jeudis en chansons, Fête Nationale du Québec, activités biblio);
- * Offrir à la population de s'impliquer dans divers comités municipaux (MADA, Politique familiale, comité d'embellissement, nouveaux arrivants);
- * Inviter la population à participer aux activités par communiqués;
- * Diffuser l'information aux citoyens via le bulletin municipal, Facebook, le site internet, les alertes municipales et par communiqués;
- * Améliorer les parcs et les espaces publics.

Pour vérifier si vous êtes admissibles, allez sur le site de la Municipalité de Baie-du-Febvre dans l'onglet « Centre de documentation », vous trouverez le programme complet et les divers formulaires, ou communiquez à l'hôtel de ville au 819-519-6422 ext. 1.

